



« Que la monarchie française soit utile ou même nécessaire, cela se prouve mais ne convainc personne. Il faut d'abord qu'elle soit aimée ».

Georges Bernanos, in "Nous autres Français"

Alternative à la société "démocratique"

La Société tripartite * * *

Réduire la question politique à une opposition entre démocrates et anti-démocrates revient à s'enfermer dans un faux dilemme, et à interdire toute solution.

L'objectif de cette réflexion ne prétend pas résoudre les apories démocratiques, mais propose de poser le problème de telle manière que soit rendu souple, dynamique et fécond ce qui est rigide, sclérosé et stérile.

I - Le Gouvernement mixte

Le "Gouvernement mixte" – qui fut un classique –, est passé, comme tant d'autres fondamentaux, par profits et pertes de la société moderne, pour laisser place nette à une sacro-sainte démocratie absolutiste, qui bénéficie de toutes les prérogatives et privilèges possibles et inimaginables, envers et contre toute évidence, y compris celles qu'ont laissées derrière elles les redondantes *démocraties socialistes ou populaires*; et au nom de laquelle l'on perpète des croisades meurtrières... – qui n'ont pour objectif aucun saint sépulcre à récupérer ou à protéger – sous couvert d'une idéologie que l'on place au-dessus même de la civilisation... Bien absolu, en somme, devant lequel rien, pas même l'évidence du bon sens éclairé, ne doit subsister.

Nous n'allons pas passer notre temps à dénoncer les vices rédhibitoires de cette démocratie... absolutiste, ses résultats s'en chargent parfaitement. En revanche refusons de nous résoudre à ce qu'il n'y ait aucune alternative qui ne soit à son tour absolutiste?

Qu'on n'aille pas croire que cette réflexion soit pure spéculation sur un vieux thème dépassé. Bien au contraire, il s'agit de remettre en fonction un principe oublié... et la manière de le mettre en œuvre. En effet, après avoir été affaiblies et perverties, il est à craindre que les intelligences – en per-

manence submergées par une pensée toute à la dévotion de l'idéologie démocratique qui prétend devenir la religion du monde – finissent par renoncer.

Avant de chercher à poser convenablement cette question et de tenter de proposer des réponses, il convient de faire un peu d'histoire. Un regard en arrière, sans nous y complaire, en effet, devrait faciliter notre entreprise.

Pour cela – si nous laissons aux spécialistes le travail des investigations exégétiques – trois possibilités s'offrent à nous:

- Étudier par nous-mêmes ces travaux fondamentaux. Je suppose que peu d'entre nous sont disposés à faire ce travail de longue haleine.
- Prendre connaissance de l'ensemble des synthèses reconnues pour leur sérieux. Mais, là aussi, qui a le loisir de répondre à cette exigence?
- Reste à choisir une synthèse de ces études intermédiaires... lorsqu'elle existe...

Or, pour ce qui nous intéresse ici, une synthèse en français est en librairie depuis 2005, sous le titre "*Le gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen-Âge*" de James M. Blythe (1). J'ai donc entrepris de condenser de mon mieux les plus de 500 pages très denses de cette étude, par un patchwork de citations réparties dans les deux annexes ci-après; condensé qui peut introduire une lecture *in extenso* de cet ouvrage pour ceux qui le peuvent, ou en tenir lieu pour ceux qui n'auraient pas le loisir d'entreprendre ce travail?

En attendant – pour ceux qui voudraient faire l'économie de la lecture de ces 12 pages de citations, on trouvera en guise d'introduction à ce petit essai, un abrégé de ce compendium.

(1) *Le gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Âge*, James M. Blythe, 1992...

Le Cerf, Academic Press Fribourg, traduction française: éditions Saint-Paul à Fribourg en Suisse, 2005.

II - Bref historique

Ce raccourci de l'historique du "Gouvernement mixte", fait à partir du livre James Brythe, peut être avantageusement remplacé par les deux annexes qui suivent d'où sont tirées les quelques citations ci-après.

Les précisions ou commentaires sont mis entre crochets [...]

[Dès le début de son étude, James M. Brythe remarque qu'il] «...ne subsiste aucun exposé antérieur au Vème siècle avant Jésus-Christ sur la forme de gouvernement qui, parmi plusieurs, était considérée comme la meilleure. Mais, dès le IX^e siècle [av. J.-C.]*, Homère, dans son Iliade, décrit l'armée grecque d'une manière qui suggère la constitution mixte».

«...Jusqu'au Moyen Âge, Sparte fut le principal exemple de constitution mixte...

À la fin du V^e siècle, Thucydide fut le premier à parler explicitement de mélange..., mais Il n'existe toujours qu'une classe dirigeante...

Isocrate alla beaucoup plus loin, sous l'influence probable de son contemporain, Platon. Il mentionne le mélange institutionnel à Athènes, son idéal, et à Sparte...

...Avec Platon (427-348 av. J.-C.), nous rencontrons le premier auteur qui ait traité d'une manière quelque peu détaillée et théorique de la constitution mixte... Platon affirme qu'il n'y a que deux «formes matricielles d'États» dont sont issues toutes les autres: la monarchie et la démocratie.»

Aristote (384-322 av. J.-C.)

[Un demi-siècle plus tard], «Aristote ne propose pas une analyse entièrement cohérente des formes de régimes politiques, et il n'en choisit pas clairement un comme le meilleur...

«La plupart du temps, il utilise une variante du schéma à six éléments, que l'on [rencontre] chez Hérodote et Platon. Il caractérise la **monarchie**, l'**aristocratie** et le régime «**politique**»... et il les distingue de leurs formes dégénérées, la **tyrannie**, l'**oligarchie** et la **démocratie**...» [le schéma sextuple]

[Cependant Aristote fait appel à d'autres schémas: l'un traditionnel distingue entre régime oligarchique et démocratique selon que les riches ou les pauvres constituent la classe dirigeante. D'autres fois, il distingue les modes de gouvernement, selon l'étendue et l'objectif de la classe dirigeante, ou encore selon la manière dont elle exerce le pouvoir]

«Aristote ne s'attend pas à ce que les conditions pour un gouvernement idéal existent... À la question: «quelle est la préférence d'Aristote?» Plusieurs réponses sont possibles.

Bien qu'Aristote mentionne rarement la royauté, il y a quelque raison pour que la plupart des auteurs médiévaux aient soutenu qu'Aristote la considérait comme la constitution la plus parfaite...

Si la monarchie absolue ou l'aristocratie est meilleure idéalement... la constitution mixte est meilleure dans les faits [dit-il ailleurs].

[à la question] quelles sont les qualités pertinentes pour le pouvoir politique? Aristote mentionne la noblesse, la richesse, la liberté, la justice, la vertu et le nombre.

[James M. Blythe nous parle d'un Aristote qui présente régulièrement le régime de la classe moyenne comme un milieu entre la démocratie et l'oligarchie. Mais qu'est-ce que cela peut-il vouloir dire? de «prendre le milieu entre deux choses à mêler? la classe moyenne serait exactement ce milieu entre riches et pauvres?» Je ne peux croire cette thèse. Si Aristote est obnubilé par ce «milieu», ce ne peut être celui-là... mais plutôt l'intuition de la notion "d'intermédiaire" que nous envisagerons tout à l'heure]

«...Comme Platon, Aristote reconnaissait trois niveaux de gouvernement acceptables...

- Le premier, **la monarchie absolue**..., est assez semblable à l'idéal de Platon, mais Aristote ne compte pas ou n'entend jamais qu'il se réalise... [Idéal aussi] le régime parfait de la moyenne, ou aristocratie «politique» auquel tous peuvent participer, qui est le modèle vers lequel peuvent tendre tous les autres régimes.
- En dessous, au second niveau, se trouvent **les constitutions mixtes**, tentatives moins réussies de réaliser la justice distributive et l'équité en tenant compte des revendications de toutes les classes. Aristote envisageait davantage la constitution mixte comme un mélange de classes que comme un mélange de formes.
- Au troisième niveau se trouvent **les trois bonnes constitutions simples**. Elles sont bonnes parce

qu'elles poursuivent d'une certaine façon les intérêts de la communauté, mais elles n'aboutissent pas à la véritable justice et sont facilement corrompues.

[Trois niveaux donc : l'idéal ou idéal, le possible, le pratique...]

...Aristote... se préoccupe beaucoup plus que Platon de politique pratique – comment un peuple peut-il avoir le meilleur gouvernement possible pour lui?

...Péripatéticien du IV^e siècle avant Jésus-Christ, [voici ce que dit] Dicéarque de Messène... :

« Des trois formes, la royauté est, selon moi, de beaucoup la meilleure, mais encore meilleur serait quelque chose d'équilibré et d'harmonieux tiré des trois formes de républiques »...

...Dicéarque soulignait le mélange des trois éléments comme la clé d'une constitution mixte, ce qui n'avait pas été aussi clairement précisé par ses prédécesseurs. »

(Polybe (200/126 av. J.-C.) fut en définitive davantage redevable de ses idées à Platon qu'à Aristote...)... « La constitution mixte de Polybe (v. 200 -120 av. J.-C.) ressemble de manière remarquable à celle de Dicéarque. Dans le livre VI des Histoires, où Polybe esquisse sa théorie, il propose la classification sextuple courante des constitutions et il affirme que la meilleure est celle qui combine les trois bonnes composantes... »

[...] Bien que Rome et Carthage aient possédé des constitutions mixtes, elles en étaient à des stades différents de leur développement : à Carthage, le peuple était l'élément dominant, alors qu'à Rome l'élément aristocratique était à son zénith. C'est pourquoi Rome l'emporta. Polybe suggère que la constitution mixte est meilleure lorsque les meilleurs hommes jouent le rôle principal... (suivant en cela, comme en beaucoup d'autres choses, l'opinion qu'avait Platon de la multitude); il lui manque la confiance dans le grand nombre que montre parfois Aristote; [mais] il l'intègre à la constitution non pas pour sa sagesse, mais pour sa capacité de refréner les autres classes...

...Bien que les stoïciens moyens soient souvent associés à la constitution mixte... les premiers stoïciens n'avaient que mépris pour toute forme de gouvernement, [alors que] les stoïciens plus tardifs, tels Sénèque et Marc Aurèle, appuyaient fermement la monarchie... »

LE DÉBUT DU MOYEN ÂGE

Les chrétiens de l'Empire romain occidental tardif s'intéressèrent peu à la théorie de la constitution mixte, et bientôt l'expression elle-même fut oubliée... Seule, à ma connaissance, La Cité de Dieu d'Augustin, écrite au début du Ve siècle après J.-C., mentionne la classification du gouvernement en six formes établie par Aristote... [Cependant,] ...bien que Cicéron appuie une constitution mixte, ni Augustin ni aucun autre des Pères latins n'en fait mention [explicitement].

Pendant cette période ancienne, seul Isidore parle de la royauté en des termes qui suggèrent la constitution mixte. »

« La royauté germanique, qui l'emporta en Europe occidentale après les invasions des VI^e et VII^e siècles... donna son origine à l'idée que l'autorité était partagée à l'intérieur de la communauté... »

Durant le siècle qui précéda la traduction de La Politique... plusieurs préoccupations... commencèrent à se faire jour sous forme d'objets de la pensée politique, par exemple, le bien commun et les limites de la royauté. »

La loi, souveraine, placée au-dessus du peuple, expression de la coutume et de la loi naturelle, commença à évoluer... [La formule] « Le roi est soumis à Dieu et à la loi »... suggère le pouvoir conjoint du dirigeant unique, du petit nombre et du grand nombre dans une constitution mixte...

[Après un millénaire d'éclipse : durant lequel on ne théorise plus on la vit], on voit à nouveau la division tripartite du pouvoir, bien que manifestement le peuple ne se voie reconnaître aucun rôle (sauf en cas d'urgence) et l'aristocratie elle-même, seulement si le roi s'écarte de la loi.

LES ÉCRITS POLITIQUES ARISTOTÉLICIENS APRES 1260

« Les idées d'Aristote sur la constitution mixte étaient les seules accessibles en latin vers la fin du Moyen Âge... »

La traduction de La Politique eut lieu tardivement. Thomas d'Aquin convainquit son ami Guillaume de Moerbeke, qui maîtrisait le grec, de traduire La Politique; travail qui fut achevé vers 1260.

Guillaume de Moerbeke, introduisit des douzaines de néologismes et de mots grecs auxquels ils étaient complètement étrangers, tels que

« démocratie », « aristocratie » et même « politique » [sic].

THOMAS D'AQUIN (1225-1274)

« Fermement convaincu que la foi et la raison ne pouvaient pas se contredire, Thomas d'Aquin se donna comme objectif dans ses deux œuvres principales, *Summa theologiae* et *Summa contra gentiles*, de concilier la philosophie grecque d'Aristote et la révélation chrétienne.

Pourtant, sa théorie politique est assez ambiguë pour qu'il soit présenté par différents historiens comme un défenseur : de la monarchie absolue, de la monarchie limitée, du républicanisme ou de la constitution mixte... Comme le remarque Brian Tierney : « Nous nous représentons parfois Thomas d'Aquin comme celui qui a réalisé une synthèse... [Mais] lorsqu'on étudie sa théorie politique et son ecclésiologie, la première impression est exactement contraire. Thomas fascine par son originalité, mais il est plutôt incohérent »

« Les constitutions mixtes sont habituellement conçues comme des mélanges de monarchie, d'aristocratie et de démocratie. Cette manière de penser se retrouve chez Thomas d'Aquin, mais une autre façon de classer les régimes est également importante dans son œuvre - les différences entre ce que j'ai appelé des modes de gouvernement : « royal », « politique » et « despotique ». Aristote avait tendance à s'en tenir à son schéma en six formes, mais la distinction entre le gouvernement « royal » et le gouvernement « politique » acquit une grande importance à l'époque de Thomas d'Aquin... »

[...]Le gouvernement d'une cité, écrit-il, peut être de deux sortes : royal ou politique. « Le gouvernement est royal quand celui qui dirige a plein pouvoir. Il est politique lorsque celui qui a préséance voit son pouvoir limité par certaines lois de la cité... »

Il faut ensuite montrer que la conception qu'avait Thomas d'Aquin de la monarchie laissait place à d'autres pouvoirs qui étaient coordonnés avec celui du roi ou qui le limitaient.

[Thomas d'Aquin est un défenseur inébranlable de la loi. Il voudrait que cette loi vienne du peuple comme législateur ou comme porteur de la coutume. D'autre part, il est partisan de la monarchie comme principe de l'univers. Thomas d'Aquin offrirait donc une alternative : la royauté « royale », ou la royauté « politique » !]

[Cependant], « Thomas commente la mention par Aristote de l'« opinion de certains » pour qui le meilleur gouvernement est un mélange de monarchie, d'oligarchie et de démocratie... »

Alors qu'il s'agit dans tous ces cas de raisons pratiques en faveur de la constitution mixte, dans deux passages de la *Summa theologiae*, Thomas d'Aquin suggère qu'elle est meilleure pour des raisons plus fondamentales...

Néanmoins, il insiste sur le fait que tous devraient participer d'une certaine manière au gouvernement...

[Thomas se pose la question] : « Si un seul roi doit avoir tout le pouvoir, comment tous peuvent-ils y avoir part ? La seule solution est de considérer que **dans toutes les fonctions politiques, il doit y en avoir plusieurs, même dans la monarchie la plus absolue** - représentent une participation au gouvernement... » [Cependant,] Thomas d'Aquin est toujours favorable à un roi... **La monarchie royale serait-elle donc en réalité un gouvernement mixte constitué de monarchie et d'aristocratie?...** » [encore un petit effort... ajoutons y le peuple... et tous les ingrédients seront réunis !]

[...car, comme nous allons le proposer, la monarchie, même « royale » – à l'instar de tout autre régime normalement constitué – serait en réalité composé non de deux, mais de trois éléments : le roi, l'aristocratie et le peuple... Comment pourrait-il en être autrement ?

Nous n'avons malheureusement pas le loisir de nous pencher sur le cas d'Oreste (1320-1382) – homme étonnement fertile et éclectique – qui renouvela les concepts et surtout le ton... par l'emploi de la langue vernaculaire...

...L'Histoire ne s'arrête pas là, mais – nous en savons assez pour ce qui nous préoccupe – et nous resterons sur cette interrogation ?

En effet à partir de XIV^e siècle, avec le nominalisme et son refus de l'universel, la porte s'ouvre au relativisme et à ses conséquences... dont nous connaissons les résultats... auxquels, précisément, nous cherchons à remédier.

III-La société ternaire

Lorsque l'on prend connaissance – même d'une façon très restreinte – de l'histoire du "gouvernement mixte", force est de constater que l'on tourne en rond; plus ou moins rond, sans doute... mais en rond tout de même... La théorie n'ayant pas abouti, elle ne débouche pas...

Peut-être cela tient-il en partie à la difficulté qu'a éprouvée l'auteur de l'étude de son histoire, James M. Blythe, à être parfaitement impartial et objectif... Il est vrai que la dérive des mots et des habitudes de penser ne facilitent pas la tâche... surtout si l'on veut être compris de lecteurs à l'esprit fortement émoussé et conditionné... Quoi qu'il en soit, l'histoire de ces largement trois siècles passés, nous ont apporté des expériences que ni les antiques, ni les anciens ne pouvaient imaginer en terme de barbarie politique... Nous devons en tenir compte dans nos analyses et nos propositions

Il nous faut donc – forts de cette double connaissance – reprendre la réflexion restée en panne dès l'apparition des premiers signes avant-coureurs de la philosophie dite des "Lumières", qui, décidément, porte de plus en plus mal ce surnom.

De mixte à tripartite

Nous avons trop souvent mis en avant (soit dans des cafés-philo précédents soit dans notre revue *l'escritoire*) des arguments en faveur d'un ordre universel *ternaire*, pour y aller par quatre chemins... d'autant que les théories "mixtes" nous y convient directement.

Je ne prends donc pas de risque en affirmant tout de go que: *Bien gouverner c'est reliair (de bonne manière) les principes (qui sont concernés) aux réalités (telles qu'elles sont)... afin de les maintenir, de les améliorer, de les réformer, voire de les remplacer*... en vue du bien commun.*

Ajoutons dans la foulée qu'il n'y a aucune raison pour que *les sociétés, leurs constitutions et leurs gouvernants* ne soient pas soumis à une logique analogue... comme les théories du "gouvernement mixte" nous y invitent, de manière plus ou moins adéquate, me semble-t-il.

Avant même de commencer, je propose d'abandonner le terme de "Gouvernement mixte" au profit de "Société tripartite", (tridimensionnelle, ternaire ou composite... comme l'on voudra), à cause du

caractère sibyllin des deux termes de l'expression "gouvernement mixte".

En effet, il s'agit de mettre en place et en fonction, non l'une ou l'autre des trois parties constitutives d'une société, mais de l'envisager dans sa totalité; le *gouvernement* n'étant en effet que la tête – le tenant – du phénomène politique.

D'autre part, le terme *mixité* confère à ce *gouvernement* une connotation *hybride* ou duale due aux deux sexes auxquels ce mot se rapporte le plus souvent. Le mot "tripartition" est plus explicite, puisque ce terme implique clairement une composition de trois éléments constituant un ensemble... dont l'agencement et le fonctionnement seront dits *ternaires*, mot qui est bien dans la même logique, tout en suggérant la dynamique qui l'habite. ***

Composition de lieu

Le vocabulaire mis en place, avant d'aller plus loin, nous devons situer le concept composite (et non monolithique) de société, dans son contexte civilisationnel... dont le domaine politique n'est que l'un des trois éléments constitutifs.

La politique, en effet, n'est pas un isolat; elle fait partie d'un ensemble devant satisfaire lui aussi à *l'ordre ternaire* qui lui-même commence à la tripartition de l'homme dont la triple nature est à la fois temporelle, intellectuelle et spirituelle.

Cet élargissement de perspective du Bien commun à l'échelle des nations, est dit *civilisationnel*... c'est-à-dire constitué par la mise en parallèle et en synergie, des domaines *politique* et *religieux mis en relation* par ce que, faute de mieux, nous nommerons « *le culturel* ».

Lors de notre réflexion, il conviendra de ne jamais perdre de vue ce grand ensemble, car parallèlement à notre réflexion sur *la politique*, devront être envisagées, selon la même logique tridimensionnelle, les relations transversales avec le *religieux*.

Il nous faut enfin, pour compléter la mise en perspective de notre problème, mentionner, si non la *profondeur* – qui relève de *l'échelle existentielle** dans son ensemble – du moins *l'épaisseur* du domaine politique objet de notre réflexion.

* (...l'ensemble des strates qui vont du minéral à Dieu, en passant par les végétaux, les animaux et les êtres doués de parole)

* Vous aurez reconnu la structure de la démonstration utilisée pour expliciter le rôle de la philosophie

De cette épaisseur, à la suite de Platon et d'Aristote – excusez du peu ! – *nous devons, en effet, encore considérer les trois niveaux que comporte le politique... à mettre, eux aussi, en relation :*

- L'activité **théorique**: double connaissance *abstraite*: des *réalités* auxquelles on a affaire, et des *principes* auxquels se référer (en vue de leur accord);
- La **pratique** (*prattein*, accomplir): l'*application* effective et volontaire de ces principes;
- Enfin et entre les deux strates précédentes [la **poiétique** (*poieien*, faire naître)]: l'art d'assurer l'adéquation entre ces deux niveaux.

Nous retrouvons là les trois tripartitions... constitutives notre être: corps, âme et esprit; puis, *ad intra*: *mémoire* (connaissance), *intelligence*, *volonté*; et enfin *ad extra*: *pensée*, *parole*, *action*... Ensemble, simplement résumé par le *tryptique*: *savoir - savoir-faire - faire*...

La monarchie « royale »

Avant d'atteindre le cœur de notre sujet, nous devons remarquer que les auteurs étudiés dans le livre de James M. Brythe vivaient dans un contexte *monarchique*... alors que notre environnement est *républicain*, plus précisément *démocratique* au sens absolutiste – et finalement totalitaire – qu'a pris ce mot.

Si nous pouvons considérer la *royauté* « *politique* » comme faisant partie pour une bonne part du lot commun, la *royauté* « *royale* » – et singulièrement la monarchie à la française – constitue un cas particulier. (*nous retrouvons souvent cette distinction entre « royal » et « politique »... (voir citation de Thomas d'Aquin)*

Nos contemporains – je ne m'adresse pas ici aux *monarchistes éclairés* (j'entends à la vraie lumière, celle résultant de l'entente entre les deux pôles que sont la foi et la raison)... ceux-là n'ont nul besoin d'être convaincus –... le grand nombre, dis-je, n'est pas prêt d'admettre une monarchie dite de droit divin... et qui plus est *absolue*, non parce que le monarque serait au-dessus ou non soumis à la loi, mais parce qu'il la fonde et la transcende... cela est si vrai que, s'il venait à l'oublier, le pouvoir royal, d'absolu, deviendrait *absolutiste*, en ce sens qu'il deviendrait lui-même l'origine de son pouvoir, au lieu d'être le fruit de la rencontre – bénie des dieux – de la famille royale et de celle constituée par son peuple... il serait alors proprement despotique...

Pour ces raisons, et dans un premier temps, nous mettrons donc de côté cette royauté « royale »... – bien qu'elle puisse être considérée comme l'archétypique des solutions composites, puisqu'elle satisfait dans son principe aux exigences d'une société tripartite, mais qui dans le cadre de notre réflexion, paraît devoir être davantage objet de modélisation que de concrétisation... Nous nous limiterons donc à réfléchir, en amont, à la *fonction politique* comme un ensemble... à (re)constituer.

Une fonction composite

Commençons par nous demander si le *gouvernement des hommes* consiste à choisir entre les trois formes de « constitutions simples »: *la monarchie*, *l'aristocratie* et *la démocratie*, ou si l'on préfère le *gouvernement*, les *intermédiaires* et le *peuple* – considérés comme des alternatives –; ...ou, et cela est une différence considérable – s'il consiste en un mélange des trois?

Or, se demande-t-on qui du père, de la mère ou des enfants définissent la famille? N'est-il pas évident que l'accord entre le père et la mère la fonde? Que le régime soit patriarcal ou matriarcal ne change rien à l'affaire, car il ne s'agit là que d'agencement et de répartition des rôles, et non de sa constitution. Remarquons au passage que l'on ne connaît pas de famille dont le Prince serait les enfants, excepté l'expérience ubuesque des "*libres enfants de Summerhil*"... fantasme qui continue de hanter nos psys de tout acabit.

La meilleure façon de sortir des malentendus, des fausses alternatives et des encombrements... consiste aussi, semble-t-il, à ne pas prendre la *partie* pour le *tout*, mais à considérer le gouvernement, non comme ensemble autonome et indépendant, mais comme élément constitutif de la **fonction politique composite** ... si l'on s'autorise ce pléonasme.

Toute fonction bien nommée *résulte de la mise en rapport des éléments concourant à une action commune*. Or, réduits à leur plus simple expression, ces « éléments concourants », comme dans tout phénomène – ici à la fonction politique –, peuvent être réduits à trois: *tenants*, *aboutissants*, *moyen-terme*... pour employer des termes neutres et génériques.

Pourquoi la fonction *gouvernementale*, ou plus largement *politique*, échapperait-elle à cette règle confirmée par le bon sens.

Vers une société ternaire

En conséquence, pourquoi ne pas accepter de nommer, selon les temps, les lieux et les circonstances, *royauté, république ou démocratie...* l'ensemble auquel appartient *la fonction constitutive* d'une société... selon que l'accent est mis sur l'une de ses trois parties constitutives? Ne confondons pas *l'essence (politique)* et les *accidents* (de la forme prise) !

Les trois composantes de cet ensemble "*sociétal*" auquel appartient *la fonction gouvernementale* sont, vous le savez aussi bien que moi, **le chef de l'État** et ses prolongements, et **le peuple** et ses représentants... et – mais c'est là l'objet d'un escamotage funeste – **les intermédiaires...** qui constituent la composante *intégratrice*. En effet la condition humaine n'est pas du régime de *l'immédiateté*, mais de celui de la *médiation*.

Remarquons au passage que la même manœuvre de remplacement des hiérarchies naturelles par des hiérarchies parallèles, que sont devenus les syndicats, a eu lieu dans l'entreprise. Ce qui participe du même processus de perversion-subversion... mais cela est un autre sujet.

Une fois "les intermédiaires" réintroduits comme composante à part entière... la fonction *gouvernementale* peut fonctionner... c'est-à-dire participer à dynamique *politique...* et produire une société.

Les gouvernements « simples » – même les pires des tyrannies coiffées par un seul homme (Staline, Hitler, Mao...) – n'existe pas. Toute société pour exister et se maintenir – ne serait-ce que pour des raisons évidentes de fonctionnement pratique – est nécessairement composite, et plus précisément tri-dimensionnelle. Et c'est de cette nécessité que naît le meilleur et le pire...

Si, selon que l'accent est mis sur l'une des trois composantes, telle société peut être qualifiée de *monarchie, d'oligarchie ou de république...* cela ne remet pas en cause le principe *ternaire* de sa constitution et de son fonctionnement. Les perversions du modèle idéal, sont certes innombrables... encore faut-il s'entendre sur cet archétype.

Pour cela, et pour juger du bien fondé et des qualités d'un modèle tripartite, il convient donc de considérer: le dosage, l'agencement, le rôle et les fonctions que chacun de ses trois constituants doit assumer.

Et c'est à cette tâche à laquelle nous allons nous appliquer maintenant: En quoi, donc *la fonction politique tripartite* consiste-t-elle?

Le fonctionnement tripartite

- **Son apparition**, il convient de le dire tout de suite, est due à la triple exigence de *sécurité, d'unité* et de *paix* qu'éprouvent les hommes, dès qu'ils passent du mode tribal au stade sociétal...

- **Son but**, consiste à obtenir et à maintenir sa triple finalité: *sécurité, unité et paix en vue du Bien Commun*.

- **Ses objectifs** – en vue d'atteindre cette triple finalité – consistent à établir les jalons des conditions de l'obtention de ce Bien commun, et en premier lieu du *primun vivere*: d'abord assurer le minimum vital... c'est-à-dire obtenir les conditions favorables pour devenir ce que l'on est appelé à être: meilleur! J'insiste... non procurer le bonheur – comme le signe de l'accomplissement de son être – mais les conditions de son obstention... Quant au bonheur lui-même, il appartient à chacun de l'obtenir.

- **Sa composition**, répétons-le, est faite de trois parties constitutives: Le *gouvernement* et le *peuple*, tous deux reliés par des *intermédiaires...* Les caractéristiques de leur agencement sont directement orientées vers des objectifs en vue du but que sont l'unité et la paix...

- **Son fonctionnement est donc ternaire**, il consiste dans la mise en synergie de ses trois constituants:

- **Le tenant** (ici le gouvernement) est la partie – non tant hiérarchique, que de préséance – qui est en position de départ... ou d'arrivé... selon que l'on considère *l'exitus* ou le *reditur* (l'aller ou le retour) qui anime la fonction dont il est la tête.

- **L'aboutissant** est le deuxième pôle de la *fonction politique*: le peuple d'où tout part... et où tout revient...

- **Le tiers-terme** des intermédiaires, enfin, représente le cœur, le moteur de la dynamique ainsi constituée. Ce tiers-inclus, médiateur, occupe, entre les deux pôles, une place stratégique; il joue un rôle actif sans lequel la fonction (ici politique) ne saurait avoir lieu, ou pire – et nous sommes dans ce cas –, fabriquerait de la division et du conflit en lieu et place de l'unité et de la paix.

- **La persévérance** de cet ensemble est assurée, nous venons de le voir, par un mouvement interne de va-et-vient entre ses deux pôles, animé par les intermédiaires; ici entre gouvernant et gouvernés.

Remarquons l'aspect mystérieux – en tout cas paradoxal – de toute *fonction ternaire*. Outre que chacun de ses trois éléments constitutifs se partage non pas le pouvoir, mais les rôles... le *tiers-inclus*,

qui joue celui du catalyseur, est suscité par les – ou mieux, procède des – deux pôles qu’il réunit et anime, mais qui, sans lui, n’existeraient pas... en tant pôles; si ce n’est ceux de la tyrannie!

La fonction politique

Cela étant établi, il n’est pas difficile d’imaginer une multitude de situations possibles... bonnes ou mauvaises. Pour simplifier, nous partons des six catégories d’Aristote... bien qu’il s’agisse là de trois catégories autonomes – si ce n’est absolutistes – de constitutions... et de leurs trois perversions ou subversions... Trois catégories – et leurs corruptions – que nous considérerons – et c’est là notre apport – comme les composantes de toute société. Ces six dénominations transposent, pour le meilleur ou pour le pire, un même modèle tripartite... Commençons par les...

• Trois dénominations... pour le meilleur:

- **Les monarchies** sont les régimes dans lesquels le monarque – élément constituant et unificateur, en position de préséance – est mis en avant.

- **Les gouvernements des intermédiaires** pourraient désigner les sociétés dans lesquelles seraient donnés toute leur place et leur rôle à l’ensemble de l’élite de la nation (*l’aristocratie des temps moderne*). Ces *intermédiaires* – de génération naturelle à ne pas confondre avec les agents transmetteurs émanant des pouvoirs – animent la société, et d’une certaine manière occupent la zone transactionnelle régulatrice et pacificatrice entre les pouvoirs et les populations. Cette solution – malgré la subversion qu’elle subit – semble la plus adaptée à notre temps... une fois régénéré

- **Le Gouvernement politique** ou, si l’on veut, **démocratique**, enfin; mais là encore, au sens étymologique du terme qui privilégie l’idée du peuple comme la cause efficiente de la politique, de son but et de ses objectifs. Ici aussi l’accent est mis sur l’obtention du Bien Commun... Elle constitue la troisième version du même modèle tripartite... où la loi domine. Cette forme du régime composite, comme l’Histoire le montre, est la solution la plus aisée à pervertir... Ce qui nous conduit à envisager l’avvers de la médaille.

• Voici, maintenant, pour le pire, les trois variantes de la perversion du triple modèle ci-dessus:

- **La tyrannie** se dit des régimes dans lesquels le ou les dirigeants s’arrogent tous les pouvoirs sans aucune limite, ni modérateur, et pour cela génèrent

des *intermédiaires* de substitution que sont les *agents transmetteurs et courroies de transmission* les prolongeant...

- **Les oligarchies** – y compris la forme plutocratique qui sévit aujourd’hui – voient le pouvoir, autant que possible occulte, confisqué par une caste d’oligarques qui génère, elle aussi, des agents transmetteurs de toutes sortes y compris médiatiques... après avoir subverti ou supprimé les *intermédiaires naturels*. Dans ce cas, le gouvernement visible est réduit à simple *gouvernance*, c’est-à-dire limité à la gestion des affaires courantes et à celle des crises...

- **La démocratie**, enfin – cette fois au sens moderne et totalitaire du terme – intenable – n’existe que dans les discours. Dans les faits, elle renvoie aux deux catégories précédentes. Nous ne le savons que trop!

Réactiver l’ordre tripartite

Voici terminée ma tentative de montrer que toute société bien née – de part sa constitution même – est nécessairement tripartite, et donc de fonctionnement ternaire... cela – je tiens à le souligner en terminant – pour son développement harmonieux en consonance avec l’ordre des choses et du monde, et non principalement pour *limiter, tempérer, séparer* les pouvoirs, ou chercher à l’aide de *contre-pouvoirs* un *équilibre*. Même si cela s’avère salutaire pour la société tout entière, on ne condamne pas un criminel pour l’exemplarité... mais pour châtier les crimes commis... Il en va de même pour les sociétés tripartite : lorsque les conséquences sont bénéfiques, elles confirment le bien fondé et le bon fonctionnement de la société tripartite, mais ne peuvent suffire à la *légitimer*.

En trois cents ans, nous sommes passés d’une civilisation de la recherche de l’unité et de la paix... à un état de conflits généralisés, devenu la manière unique de savoir, savoir-faire et faire. Si les causes sont nombreuses, nous avons essayé de montrer l’importance décisive qu’a jouée dans cette entreprise de dé-civilisation, la neutralisation, voire l’élimination, des *intermédiaires*. Nous savons donc par où entreprendre les réhabilitations et reconstructions qui s’annoncent. À l’évidence, ce travail commence par l’installation dans les têtes d’une pensée tridimensionnelle...

Michel Masson